

Résumé du rapport d'activité du registre Eurocord 2012

A la fin de l'année 2012, les données concernant 12 447 unités de sang placentaire (USP) cédées pour greffes et 9896 greffes de sang placentaire réalisées entre 1988 et 2012, dont 875 en 2012, étaient enregistrées dans la base du registre Eurocord (Tableau CSH E1 et E2). Les greffes ont été réalisées dans 578 centres de greffes (51 pays), dont 296 affiliés à l'EBMT.

Tableau CSH E1: Nombre d'USP cédées et greffées - données disponibles dans la base Eurocord

		2012	1988-2012
USP cédées*	N	1171	12447
USP européennes cédées	N	829	7207
	%	70,8%	57,9%
USP greffées	N	1151	12152
USP européennes greffées	N	815	6983
	%	70,8%	57,5%

*Certaines USP cédées n'ont pas été greffées pour des raisons liées au patient ou à l'unité, également comptabilisées dans la base du registre Eurocord et transmises aux banques d'USP.

Les caractéristiques des greffes enregistrées dans la base du registre Eurocord (Tableau CSH E2) montrent la prédominance de greffes non apparentées (92%), réalisées surtout avec une unité de sang placentaire (64%) et dans des centres européens (65%), les greffes pédiatriques représentant 54% des greffes.

Tableau CSH E2: Caractéristiques des greffes d'USP de la base de données du registre Eurocord

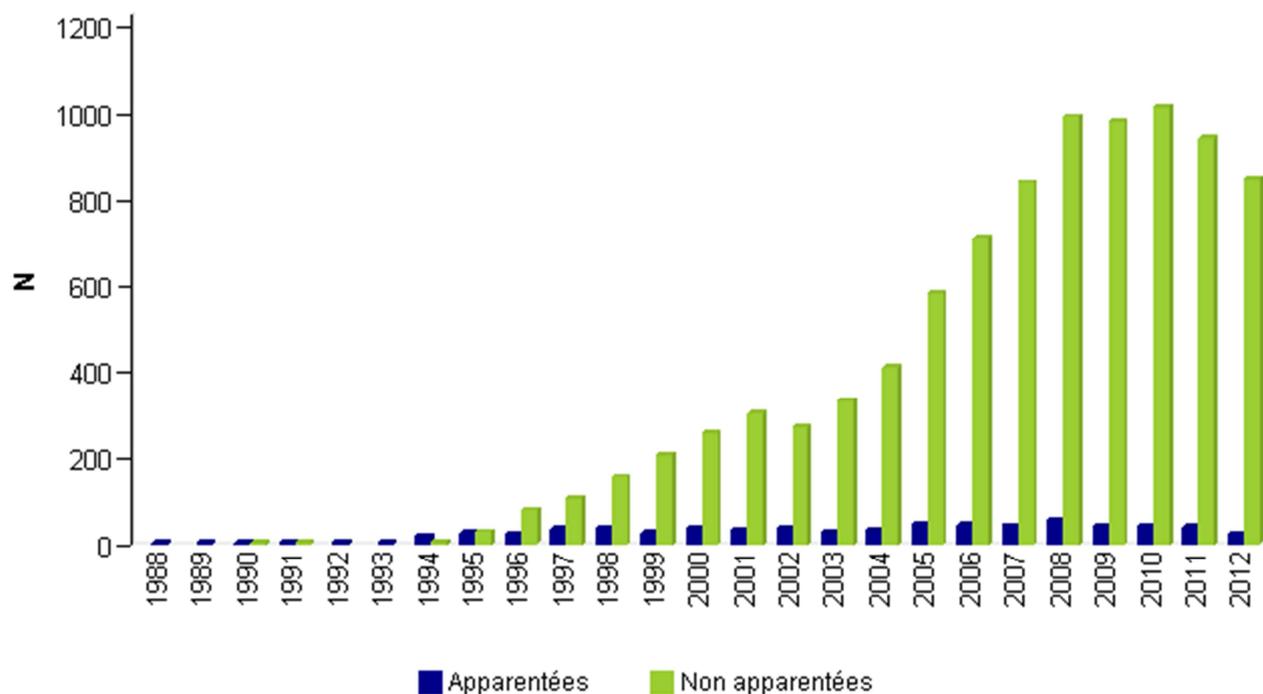
	2012		1988-2012	
	N	%	N	%
Type de greffe				
Simple greffes	393	44,9%	6344	64,1%
Double greffes	314	35,9%	2294	23,2%
Autres greffes*	168	19,2%	1258	12,7%
Pays				
Greffes européennes	575	65,7%	6389	64,6%
Greffes non européennes	296	33,8%	3486	35,2%
Manquant	4	0,5%	21	0,2%
Type de donneur				
Greffes non apparentées	848	96,9%	9119	92,1%
Greffes apparentées	26	3,0%	745	7,5%
Manquant	1	0,1%	32	0,3%

Age du receveur	2012		1988-2012	
	N	%	N	%
Greffes pédiatriques (<18 ans)	351	40,1%	5296	53,5%
Greffes adultes (≥18 ans)	508	58,1%	4512	45,6%
Manquant	16	1,8%	88	0,9%
Total Greffes	875	100,0%	9896	100,0%

*Les autres types de greffes enregistrées dans la base du registre Eurocord sont représentées par: une unité de sang placentaire+sang périphérique haploidentique (2,0%), une unité de sang placentaire+moelle osseuse provenant du même donneur apparenté (1,7%), injection intra osseuse d'une unité de sang placentaire (1,7%), une unité de sang placentaire amplifiée (1,1%), une unité de sang placentaire+une autre unité amplifiée (0,2%), une unité de sang placentaire+moelle osseuse provenant de donneurs différents (0,1%), autres cas spéciaux (0,3%) et des cas en attente de confirmation du type de greffe (5,7%).

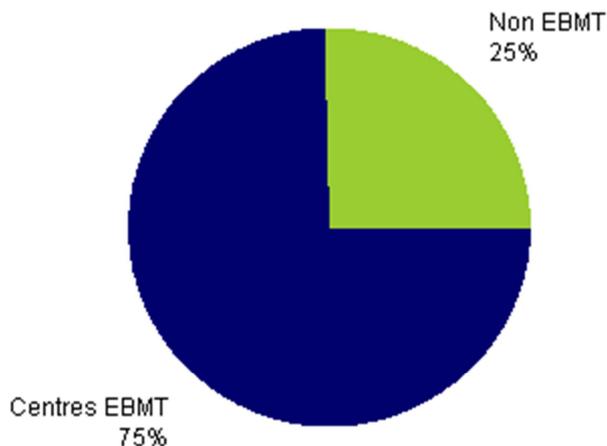
La distribution des greffes d'USP par année de greffe et type de donneur montre l'augmentation constante de greffes d'USP non apparentées (92% des greffes du registre) à partir de 1994, leur nombre diminuant légèrement depuis les deux dernières années (Figure CSH E1).

Figure CSH E1: Distribution des greffes USP par année de greffe et type de donneur - données disponibles dans la base Eurocord



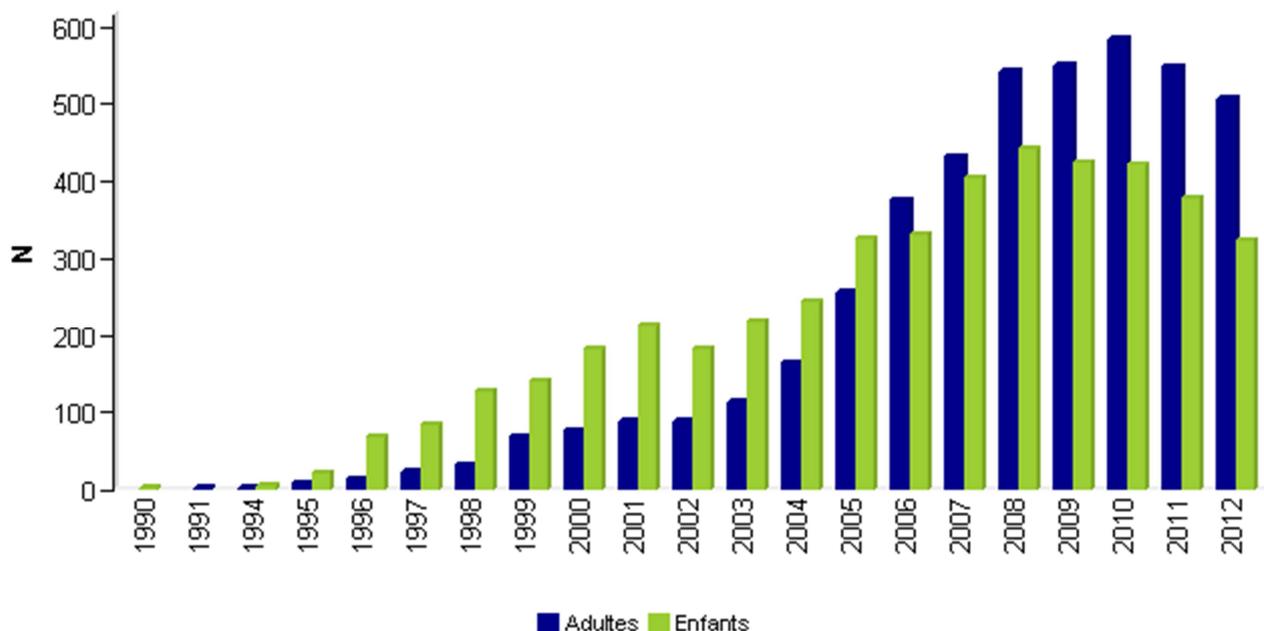
Soixante-quinze pour cent (75%) des greffes d'USP saisies dans la base du registre Eurocord sont réalisées dans des centres de greffes affiliés à l'EBMT (Figure CSH E2).

Figure CSH E2: Répartition des cas de greffes d'USP en fonction du centre de transplantation - données disponibles dans la base Eurocord



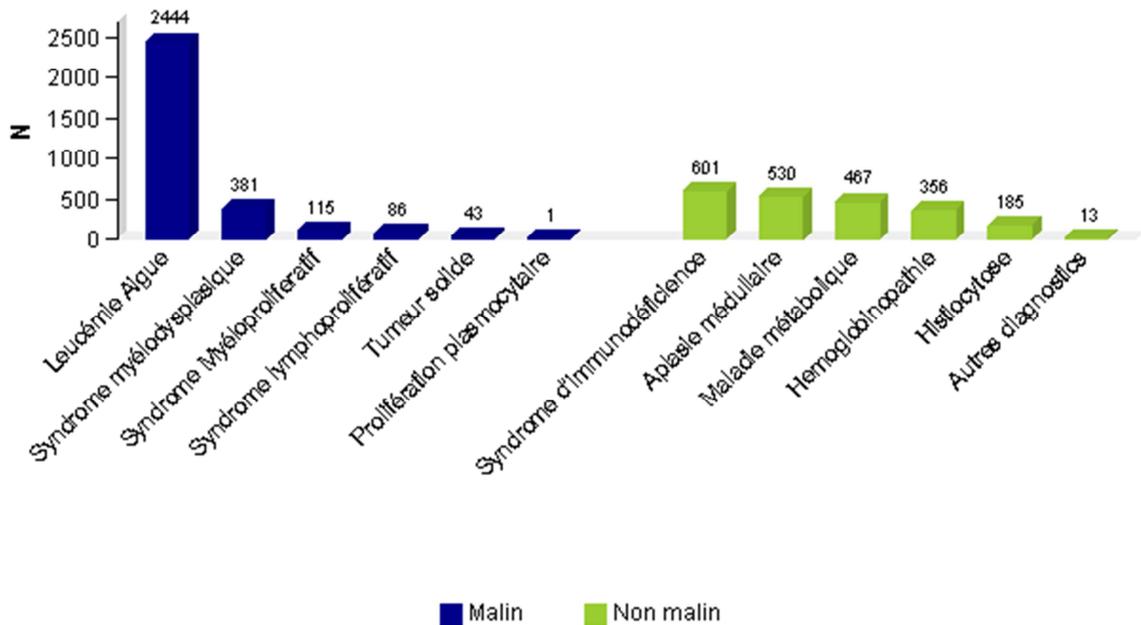
Les greffes pédiatriques représentent la moitié des greffes d'USP non apparentées enregistrées dans la base du registre Eurocord. A partir de 2006 il y a eu inversion de l'évolution du nombre des greffes enfants/adultes, grâce à de nouveaux protocoles de transplantation qui permettent la réalisation de ce type de traitement dans une population adulte (Figure CSH E3).

Figure CSH E3: Distribution des greffes d'USP par âge du receveur - données disponibles dans la base Eurocord



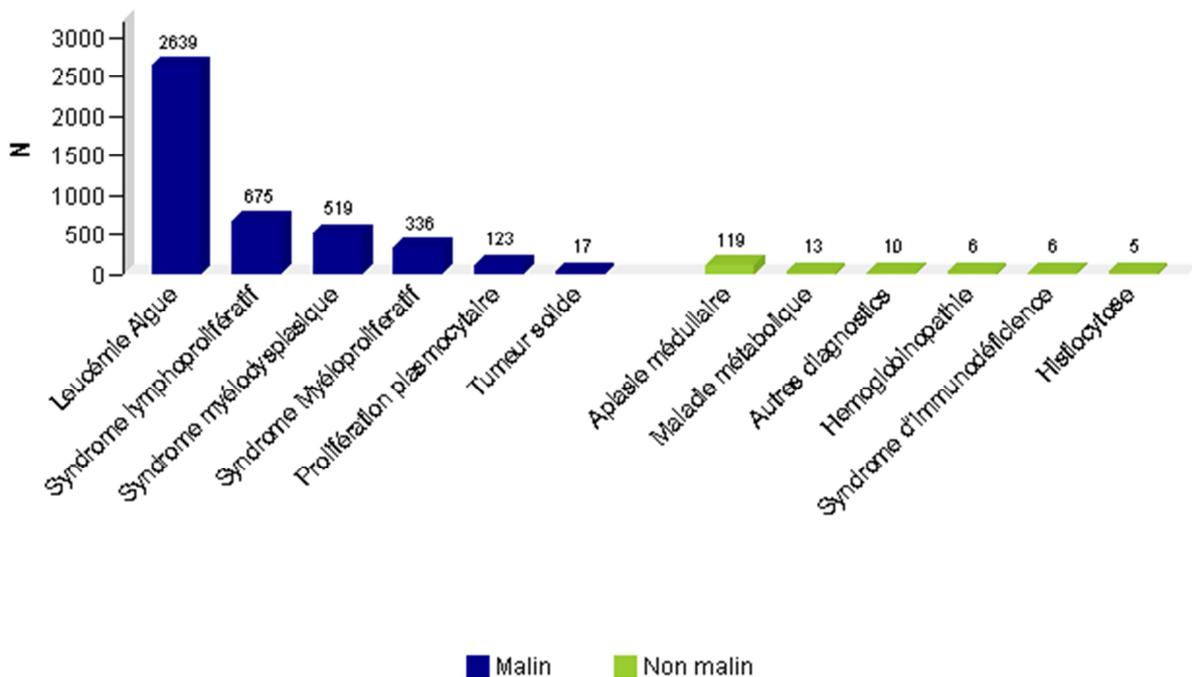
Les indications de greffes chez les patients pédiatriques représentent dans 59% des cas des maladies malignes, les leucémies aiguës étant prédominantes, tandis que la majorité des maladies non malignes (41%) sont représentées par les syndromes d'immunodéficience, les aplasies médullaires, les maladies métaboliques et les hémoglobinopathies (Figure CSH E4).

Figure CSH E4: Distribution du type de diagnostics chez les enfants - données disponibles dans la base Eurocord



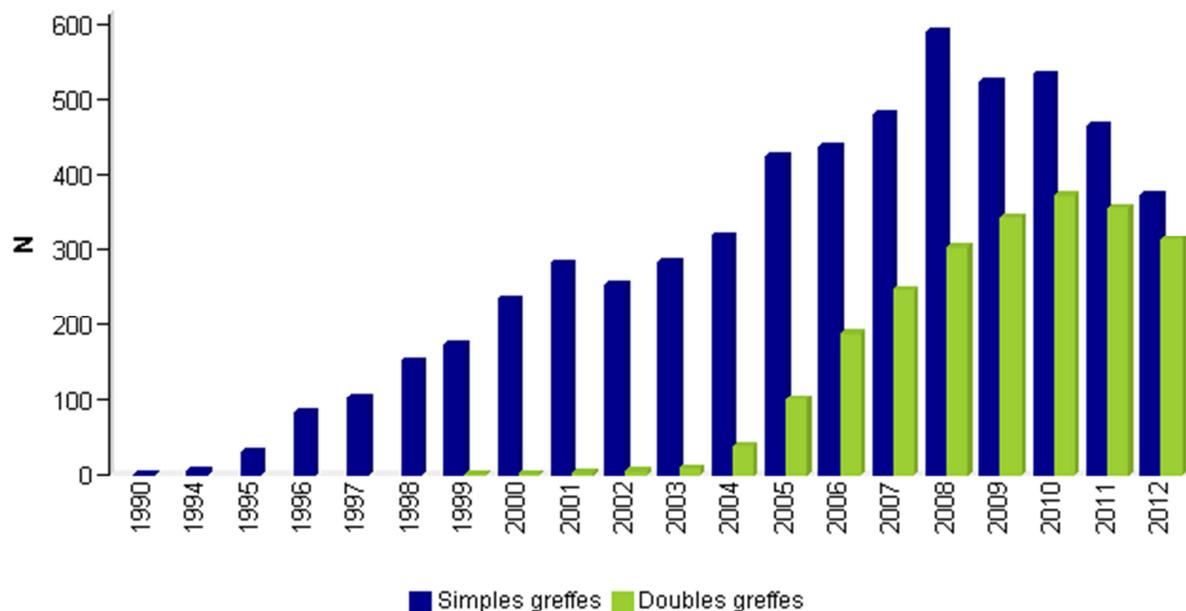
Les patients adultes sont greffés surtout pour des maladies malignes (96% des cas) comme les leucémies aiguës, les syndromes lymphoprolifératifs, myélodysplasiques et myéloprolifératifs ou pour des maladies non malignes (4%), surtout des aplasies médullaires (Figure CSH E5).

Figure CSH E5: Distribution du type de diagnostics chez les adultes - données disponibles dans la base Eurocord



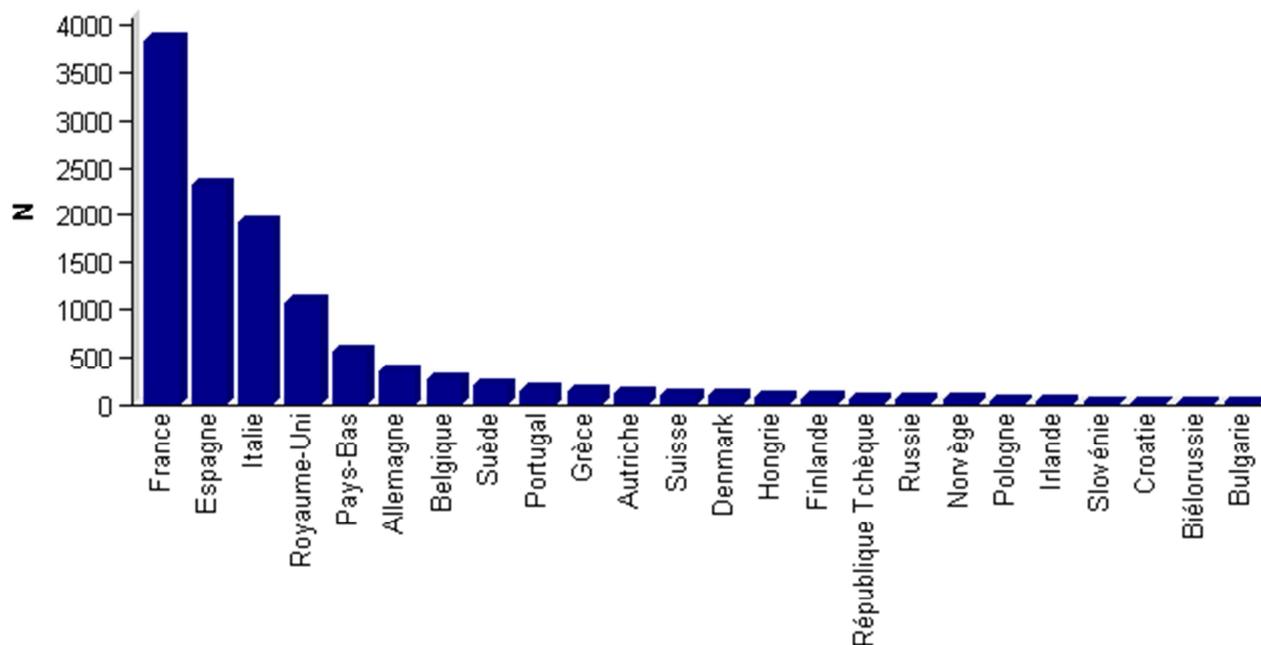
Les greffes réalisées à partir d'une seule unité de sang placentaire non apparentée représentent respectivement 64% et les greffes avec deux unités, 23 %. L'augmentation du nombre de doubles greffes continue depuis 2004 (Figure CSH E6), s'est stabilisée depuis 2010.

Figure CSH E6: Distribution de type de greffes d'USP non apparentées - données disponibles dans la base Eurocord



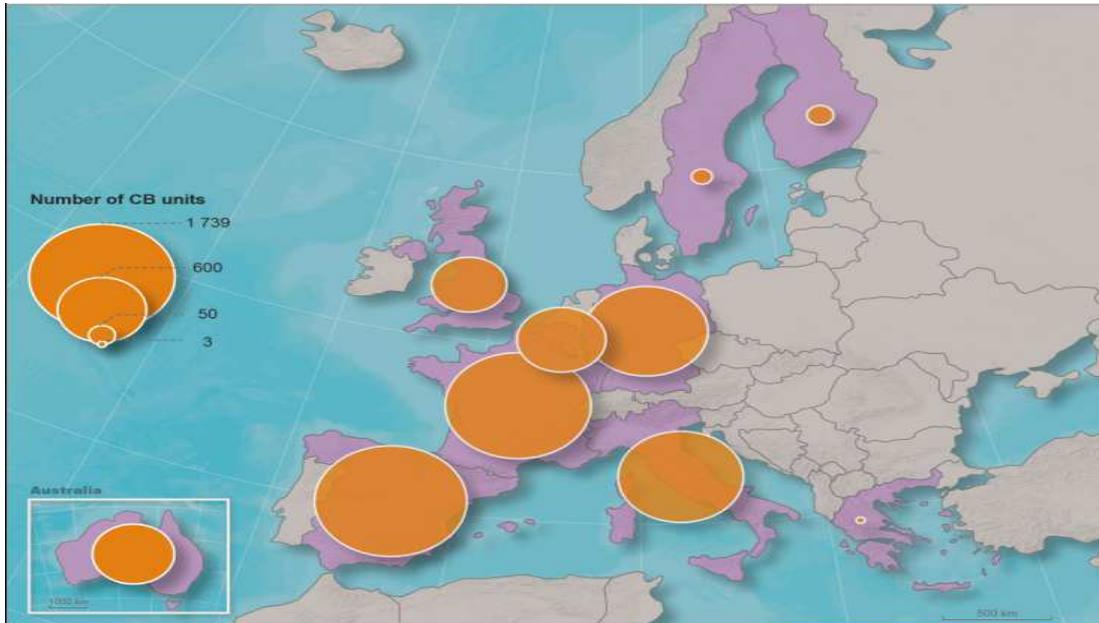
Les pays européens greffeurs sont les plus représentés dans le registre Eurocord (64%), grâce à la collaboration avec l'EBMT, la France devant de loin les autres pays, suivie de l'Espagne et de l'Italie (Figure CSH E7).

Figure CSH E7: Distribution des greffes non apparentées par pays en Europe - données disponibles dans la base Eurocord



L'origine des unités européennes de sang placentaire greffées désigne les banques espagnoles, françaises, italiennes et allemandes en tant que banques européennes les plus actives dans l'activité de stockage et cession d'USP pour greffe (Figure CSH E8).

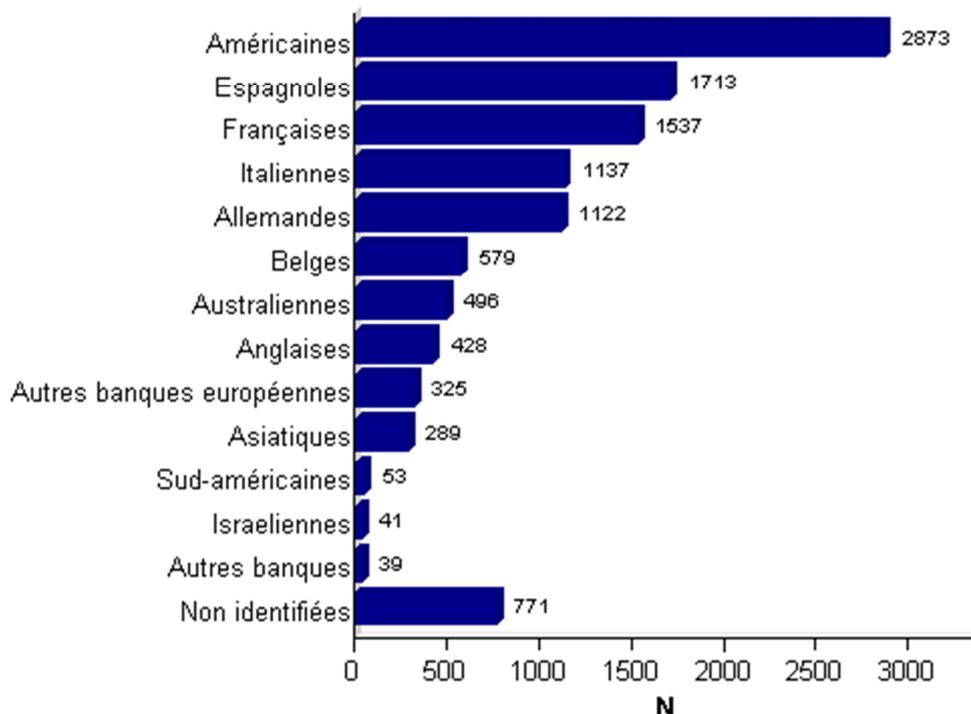
Figure CSH E8: Origine des USP européennes* non apparentées - données disponibles dans la base Eurocord



*Sur la carte sont également représentées les USP cédées en Europe par les banques australiennes collaborant avec le registre Eurocord.

Cependant, les banques américaines, très nombreuses, gardent la première place de cession d'unités placentaires vers l'Europe (Figure CSH E9).

Figure CSH E9: Origines des USP non apparentées greffées - données disponibles dans la base Eurocord



Le taux de récupération de données essentielles de suivi post greffe d'USP (prise, réaction du greffon contre l'hôte et survie) est de 86.4% pour les banques qui collaborent avec le registre Eurocord, dont 88% pour les banques françaises, témoignant de la fiabilité et compétitivité du registre Eurocord. Les greffes réalisées dans des centres EBMT disposent d'un suivi plus important, grâce à la collaboration avec le registre européen de greffes, l'EBMT (Tableau CSH E3).

Tableau CSH E3: Disponibilité du suivi par type de greffe et centre de Tx - données disponibles dans la base Eurocord

		Suivi	
		N	%
Centres EBMT	Total Greffes	7109	97,1%
	<i>Simple greffes</i>	4970	99,5%
	<i>Double greffes</i>	1530	97,1%
	<i>Autres greffes</i>	609	81,3%
Non EBMT	Total Greffes	1972	79,3%
	<i>Simple greffes</i>	1284	96,9%
	<i>Double greffes</i>	608	85,8%
	<i>Autres greffes</i>	80	17,7%